

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire de Psychopathologie Clinique Langage et
Subjectivité

LPCLS

sous tutelle des
établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Marie-José Grihom, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire de Psychopathologie Langage et Subjectivité

Acronyme de l'unité : LPCLS

Label demandé :

N° actuel : EA 3278

Nom du directeur
(2016-2017) : M. Guy GIMENEZ

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : Un vote aura lieu en fin de mandat (déc. 2017)

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Marie-José GRIHOM, Université Poitiers

Experts : M^{me} Marie ANAUT, Université Lyon 2
M. Alain BLANCHET, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
M^{me} Pascale MACARY-GARIPUY, Université Toulouse (représentante du CNU)

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Régine SCELLES

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre CHIAPPETTA

Directeur de l'École Doctorale :

M. Patrick LEMAIRE, ED n° 356, « Cognition, Langage, Éducation ».

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Héritier du Centre interrégional de recherche en psychopathologie clinique fondé dans les années 1980, le Laboratoire s'est intitulé Laboratoire de Psychanalyse et Psychopathologie Clinique (LPPC) de 2002 à 2011 en référence au seul paradigme psychanalytique et se nomme depuis Laboratoire de Psychopathologie Langage et Subjectivité (LPCLS).

Cette modification est en relation directe avec une des recommandations de l'évaluation AERES de 2011, celle d'intégrer dans l'unité l'ensemble des enseignants-chercheurs en psychopathologie et psychologie clinique.

Le projet pour 2012-2017 visait l'ouverture vers un autre paradigme : la clinique des émotions et vers une méthodologie quantitative.

L'unité au moment de sa restructuration a regroupé les psychologues cliniciens de l'Université et mis en présence plusieurs paradigmes et méthodologies de recherche. La structuration des recherches reposait alors sur 3 axes :

- méthodologie et praxéologie de la psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse ;
- modèles psychopathologiques appliqués aux thérapies individuelles et de groupes ;
- psychopathologie infantile et juvénile & interactions familiales et sociales.

L'unité a connu divers changements de responsabilité (direction) et d'importants mouvements des membres titulaires (5 départs et 7 recrutements). Ce qui a conduit à des évolutions d'organisations des thématiques/programmes/équipes tout au long du contrat.

Depuis la création d'Aix-Marseille Université, l'unité est installée à la Maison de la Recherche sur le site Schuman à Aix-en-Provence. Cela favorise une collaboration interdisciplinaire et une participation avec la fédération de recherche CRISIS (Corpus, Représentations, Identités, Santé et Interactions Sociales).

L'unité dispose de 25 % de service administratif ce qui est relativement faible vu le nombre de titulaires. Elle bénéficie d'une plateforme d'équipements techniques communs à la Maison de la Recherche pour des études expérimentales.

Équipe de direction

L'équipe de direction est composée ainsi : M. Guy GIMENEZ (directeur) et M^{me} Michèle BENHAÏM (directrice adjointe). Le projet d'unité sera porté par le futur directeur élu en fin 2017.

L'organisation actuelle comprend deux sous-équipes : Psychanalyse, direction M. Jean Jacques RASSIAL et Psychopathologies heuristiques et psychopathologies intégratives, direction M^{me} Évelyne BOUTEYRE qui sont reconduites dans le projet 2018-2021.

Nomenclature HCERES

SHS4_2 Psychologie

Mots-clés : Psychopathology, psychoanalysis, humanistic psychology

Domaine d'activité

L'unité est spécialisée en psychopathologie clinique selon deux approches avec des méthodologies à la fois qualitatives et quantitatives.

Le projet est actuellement organisé en « sous-équipes » (qui au sens HCERES du terme sont plutôt des thèmes) avec deux programmes pour chacune : L'interprétation en psychanalyse et dans les disciplines connexes, Problématiques contemporaines de la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent dans les champs

psychopathologiques et psychosociaux (sous-équipe Psychanalyse) ; Résilience et vulnérabilité dans les contextes de troubles psychiques et somatiques ; expériences psychotiques, narrativité, corporéité dans les psychothérapies (sous-équipe Psychopathologie heuristique et intégrative).

Un programme transversal : lien social, groupes, culture et institutions sera commun aux deux sous-équipes dans le projet.

Compte tenu de la taille de l'unité et de son mode de fonctionnement l'unité n'a pas souhaité être expertisée par thème mais dans la dynamique de sa globalité. Dans le rapport lorsqu'un programme et/ou un thème paraît avoir des caractéristiques particulières sur l'un des critères, cela est noté.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	15	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0	
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	0	
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	2	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	0	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	0	
N7 : Doctorants	33	
TOTAL N1 à N7	50	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	41
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	Le terme de post doctorant a été supprimé, nous travaillons à la mise en place de contrats avec des « collaborateurs bénévoles »
Nombre d'HDR soutenues	0

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité est spécialisée en psychopathologie clinique selon deux approches, l'une dont le référentiel est le corpus psychanalytique et son analyse des faits cliniques sous l'angle du transfert et de l'interprétation ; l'autre « heuristique et intégrative » dont les paradigmes théoriques sont pluriels avec la psychopathologie psychanalytique, l'approche cognitivo-comportementale, l'approche de psychologie de la santé centrée sur les émotions, l'approche humaniste et existentielle et la neuropsychologie. Les méthodologies sont à la fois qualitatives et quantitatives.

L'unité a pour objectif de croiser ces deux modes d'approches tant au plan théorique que méthodologique.

Elle a, pour ce faire, dès 2012, mis en place six programmes de travail déterminés par des objets de recherche spécifiques (L'interprétation, la résilience, l'hallucination, le groupe, l'adolescent et l'autisme infantile). Chaque programme implique un nombre d'enseignants-chercheurs très variable.

Elle a constitué en 2015, deux sous-équipes : l'une intitulée « Psychanalyse » (8 enseignants-chercheurs) et l'autre « Psychopathologies heuristiques et psychopathologies intégratives » (7 enseignants-chercheurs).

Durant ce contrat, le comité d'experts note qu'il y a eu :

- une évolution très positive de la production scientifique, un bon rayonnement scientifique et une attractivité académique certaine. Cet effort devra être poursuivi concernant les publications à l'international (en anglais et autres langues), en particulier, pour l'approche psychanalytique ;
- un effort très net de rayonnement et de publication à l'international qui témoigne d'une dynamique de recherche et de productions scientifiques.

Par ailleurs, le comité d'experts note que l'investissement de l'unité dans les structures associatives et les lieux de soins est une de ses forces.

Il note également l'existence d'une volonté certaine de mettre en place une formation par la recherche qui devra être renforcée, en particulier, pour le financement des doctorants.

L'évolution notée en matière de publications et de développement des activités de recherche, lors de ce contrat, offre la possibilité de rendre plus visible la nature des relations internationales académiques. Ces dernières devraient pouvoir se traduire davantage en termes de formation et d'accueil des étudiants.

Le comité d'experts estime que l'unité devrait mener une politique scientifique visant à mieux clarifier et hiérarchiser les objets de recherches pour atteindre les objectifs d'unité et de visibilité qu'elle se fixe.

Pour cela, l'unité devra veiller à :

- améliorer la répartition des enseignants-chercheurs dans les programmes ;
- davantage soutenir la recherche transversale entre les différents programmes/thématiques.

Il recommande également de :

- renforcer le soutien à la publication et une formation à l'éthique de la recherche pour les doctorants ;
- poursuivre et renforcer la recherche de contrats financés.

Ces évolutions pourraient être soutenues par une meilleure utilisation des dispositifs de valorisation et de financement de la recherche de l'AMU.

Le comité d'experts estime que le projet pourra être mené à bien si la politique scientifique parvient à identifier deux ou trois thèmes centraux fondés sur la complémentarité des paradigmes et des méthodes. Il recommande que l'hétérogénéité des références épistémologiques et méthodologiques des deux sous-équipes soit analysée et dépassée plutôt dans le sens de la complémentarité des approches que dans celui de l'intégration de celles-ci.

Elle estime que la dynamique enclenchée est tout à fait à même de permettre les nécessaires évolutions prévues pour le projet du prochain contrat.